

AVIS DE LIMITATION DU DROIT D'EXERCICE

Conformément à l'article 182.9 du Code des professions (RLRQ., c. C-26), avis est donné par la présente que le Comité exécutif de l'Ordre des ingénieurs du Québec a rendu une décision le 22 janvier 2026, relative au droit d'exercice de **Nasreddine Benalem, ing.**, (membre no 124991) dont le domicile professionnel est situé à Montréal, province de Québec, à savoir :

Protection incendie

« DE PRONONCER la limitation volontaire du droit d'exercice de **Nasreddine Benalem, ing.** (membre no 124991), en lui interdisant d'exercer toute activité professionnelle réservée aux ingénieurs par la Loi sur les ingénieurs, lorsqu'elle se rapporte au domaine de la protection incendie et vise les activités suivantes :

- Préparation, modification ou vérification de documents de conception relatifs à des systèmes de protection incendie, incluant notamment les documents d'ingénierie suivants : plans « pour construction », « pour fabrication » ou « pour installation », calculs hydrauliques, devis, directives de changement, directive de modification et avis de changement.
- Vérification de la conformité de fiches techniques ou de dessin d'ateliers pour des équipements qui sont utilisés dans des systèmes de protection incendie.
- Surveillance des travaux associés à l'installation et aux essais des systèmes de protection incendie suivants : pompe incendie, canalisation incendie avec prises de refoulement à réduction de pression, système à sec (système sous air) pour gicleurs.
- Émission d'avis de conformité d'un système de protection incendie.

Toutefois, Nasreddine Benalem, ing., pourra exercer dans ce domaine sous la supervision d'un.e ingénieur.e qui devra apposer aux documents d'ingénierie les marques d'authentification requises et en assumer la responsabilité professionnelle. »

Cette limitation du droit d'exercice est en vigueur depuis le 22 janvier 2026.

Montréal, ce 23 février 2026

M^e Élie Sawaya, avocat

Secrétaire de l'Ordre et
directeur des affaires juridiques

ing. Ordre
des ingénieurs
du Québec